

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Novembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Zoom sur les perspectives économiques en Afrique centrale selon le FMI

La croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir pour la deuxième année consécutive pour s'établir à 3,3% en 2023 après 4% en 2022, selon les dernières [prévisions](#) du FMI. La remontée des taux d'intérêt pèse sur le coût de la dette extérieure et freine l'accès des pays aux marchés internationaux. La croissance du PIB en zone CEMAC est quant à elle revue à la baisse 2,7% pour 2023 (contre 3,4% lors des projections d'avril), en baisse par rapport à 2022, où elle atteint 3,3%.

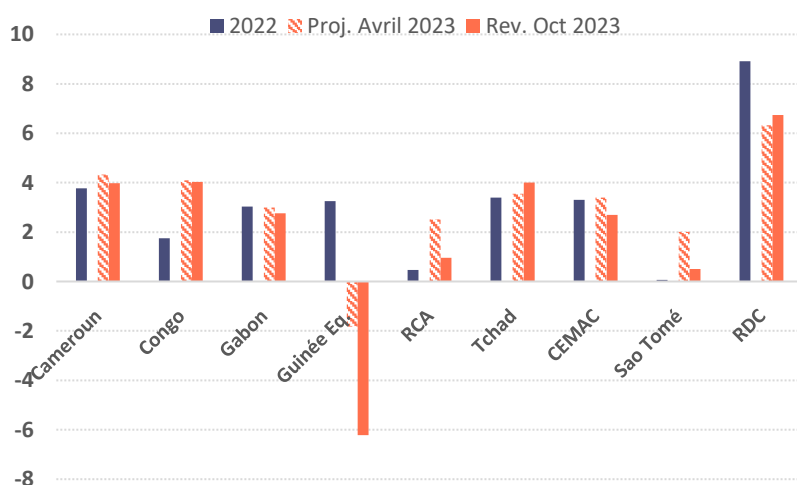
LE CHIFFRE A RETENIR

+2,7%

Prévision du taux de croissance en 2023 en zone CEMAC

La baisse de la production pétrolière en Guinée équatoriale devrait se traduire par une nouvelle contraction du PIB national de -6,2% en 2023, après une année 2022 qui aura marqué un retour à la croissance (+3,2 %). A l'inverse, les autres pays se montrent plus résilients face aux conséquences de la guerre en Ukraine et à un climat économique mondial dégradé. Le Cameroun enregistre une légère hausse avec des prévisions à 4,0% après 3,8% en 2022. La République du Congo continue sur la dynamique initiée en 2022 (1,7%) avec une croissance estimée à 4% tirée par l'activité pétrolière, agricole et minière. De même, la prévision de croissance du Tchad est de 4% après une progression de l'activité de 3,4% en 2022. Le Gabon connaît un ralentissement de son activité avec une estimation à 2,8% en 2023, après 3,0% en 2022. L'activité économique devrait reprendre timidement en République Centrafricaine avec une prévision de 1% en 2023 contre 0,5% en 2022. Hors CEMAC, la croissance s'établirait à 6,7% en RDC en 2023, en baisse par rapport à 2022 (8,9%) portée par une hausse de la production minière, tandis qu'elle enregistrerait une augmentation de 2% à Sao Tomé-et-Principe.

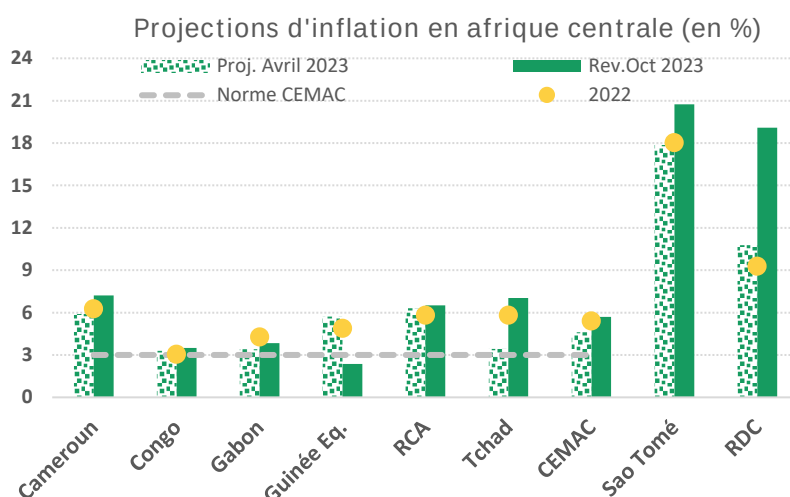
Croissance du PIB à prix constants (en %)



Source : FMI, WEO octobre 2023

Le FMI anticipe que la norme communautaire pour l'inflation (3 %) devrait désormais être dépassée dans cinq des six pays de la zone CEMAC en 2023 et devrait rester élevée et atteindre en moyenne 5,7%. L'inflation la plus importante en zone CEMAC serait observée au Cameroun, les prévisions d'inflation pour 2023 passent de 5,9 % à 7,2 %. Le Cameroun est suivi du Tchad avec 7% (contre 3,4 % lors des prévisions initiales d'avril) et de la République centrafricaine avec un taux moyen de 6,5%. Le Gabon enregistrerait une inflation de 3,8% tandis que celle-ci

pourrait être maîtrisée à 3,5 % au Congo et à 2,4% en Guinée Équatoriale. Hors CEMAC, la RDC devrait enregistrer une inflation de 19,1 %, en hausse de 8,3 points par rapport aux prévisions initiales et reste largement au-dessus des 9,3 % enregistrés en 2022. Enfin, l'inflation devrait s'élever à 20,8 % à Sao-Tomé et Principe. Pour la plupart des pays, le FMI anticipe tout de même une décélération progressive de l'inflation à partir de 2024, vers son niveau pré-crise. Cette analyse rejoint celle des services de la [BEAC](#), qui anticipe un retour progressif au-dessous de la norme communautaire à l'horizon 2024.



Source : FMI, WEO octobre 2023

RÉGIONAL

Services de paiements en zone CEMAC

Selon le rapport de la BEAC, en 2022 la CEMAC comptait 498 fournisseurs de [services de paiement](#), ayant ouvert plus de 37 millions de comptes pour les résidents de la communauté. Ces comptes ont enregistré 2,4 milliards de transactions, pour un montant total dépassant les 107 126 Mds FCFA. En nombre, le virement instantané de monnaie électronique était l'instrument de paiement le plus utilisé, représentant plus de 96% des transactions suivi du virement classique et des cartes avec 2% des transactions. En termes de valeur, les virements classiques dominaient, avec 44% des transactions (48 573 Mds FCFA). Le Cameroun a été le pays où se sont exécutées la majorité des

transactions tant en nombre (71% soit 1,7 milliards d'opérations) qu'en valeur (55% soit 59 003 Mds FCFA). Le Congo occupe la deuxième place en nombre (15% des transactions), tandis que le Gabon vient en deuxième place en termes de valeur (15% soit 16 164 Mds FCFA).

Cameroun- Tchad : Lancement du projet d'interconnexion des réseaux électriques

Le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) a été officiellement lancé le 21 novembre 2023 à Yaoundé. Le projet va permettre d'améliorer l'offre, la fiabilité et l'accessibilité à l'électricité au Cameroun et au Tchad, et va contribuer au développement du marché de l'électricité en Afrique Centrale. Le projet, figurant parmi les projets intégrateurs du Programme de Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), sera financé à hauteur de 557,5 Mds

FCFA avec l'appui des bailleurs : la Banque mondiale (231,7Mds FCFA), la BAD (169,2Mds FCFA), la Banque islamique de développement (80,7Mds FCFA) l'Union Européenne (19,7Mds FCFA) et par les deux Etats. Le projet dans sa partie camerounaise comprend deux composantes : la première composante qui permettra d'interconnecter le réseau interconnecté sud (RIS) au réseau interconnecté Nord (RIN) et la deuxième qui va permettre d'exporter 100MW au Tchad depuis le Cameroun. Concrètement il s'agira de construire de 524 km de ligne aérienne double terne de 225KV entre Ntui (Centre) et Woura Soua (Adamaoua) ; de construire de quatre postes de transformation dans les localités de Ntui, Yoko, Tibati et Woura Soua, d'alimenter 110 villages des régions du Centre et de l'Adamaoua et d'exporter de l'électricité au Tchad depuis le barrage de Nachtigal

Le Gabon et la République centrafricaine risquent l'exclusion de l'AGOA

Dans une [lettre](#) datant du 30 octobre 2023 et rendue publique par la Maison Blanche, le président américain Joe Biden a déclaré son intention de mettre fin à la participation de certains états africains au programme commercial de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). Le Gabon et la République centrafricaine font partie de la liste. Pour le Gabon, la décision fait suite à la qualification de « coup d'État » de la récente prise de pouvoir par les militaires dans le pays. Pour la Centrafrique, le président met en cause les violations flagrantes des droits humains et des droits des travailleurs. Pour rappel, l'AGOA est la législation américaine qui permet à certains pays africains de ne pas payer de droit de douanes pour exporter leur production sur le sol américain. Ainsi, le Gabon et la Centrafrique risqueraient de rejoindre le Cameroun dans la liste des pays d'Afrique exclues de l'AGOA.

CAMEROUN

Accord au niveau des services avec le FMI pour la 5^e revue du programme FMI

À l'issue d'une mission effectuée au Cameroun du 19 Octobre au 1^{er} novembre et des réunions tenues en distanciel du 2 au 16 novembre, les services du FMI et les autorités camerounaises sont parvenus à un [accord](#) au niveau des services sur les politiques économiques pour conclure les cinquièmes revues du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC). Il ressort que de manière générale, les résultats budgétaires du pays en 2023 s'inscrivent dans les attentes du programme. Le déficit global devrait diminuer de 1,1 % en 2022 à 0,7 % en 2023, tandis que le déficit primaire hors pétrole devrait baisser de 3,9 à 2,5 % sur la même période. Dans le même temps, l'encours de la dette publique devrait passer de 45 % du PIB fin 2022 à moins de 42 % fin 2023. Une fois que la revue sera approuvée par la direction du FMI et par le Conseil d'administration du FMI, le Cameroun aura accès à un financement de 55,2 millions de DTS (environ 72,7 millions USD). En outre les autorités camerounaises sont parvenues à un accord pour proroger le programme de 12 mois . Cette prorogation donnerait lieu à un financement supplémentaire de 110,4 millions de DTS (environ 145,4 millions USD).

Création d'un comité de coordination des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent

La présidence de la République a annoncé, à travers un [décret](#), la création du comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme (LBC/FT). Ce comité, placé sous l'autorité du ministère des finances,

aura entre autres pour missions d'assister les pouvoirs publics, les acteurs économiques, sociaux et financiers dans la LBC/FT et d'appuyer l'agence d'investigation financière (ANIF) dans la coordination et le suivi des exercices d'évaluation mutuelle du dispositif de LBC/FT. La création de ce comité rejoint les recommandations du GAFI (Groupe d'Action Financière). Pour rappel le 23 Juin dernier, le Cameroun avait été placé sur la « liste grise » des pays sous surveillance renforcée par le GAFI. Cette liste grise concerne les pays ayant des lacunes stratégiques de LBC/FT, mais qui se sont engagés à collaborer avec le GAFI pour remédier à ces problèmes.

Numérisation : La collecte des données d'enquête économique passe au numérique

Le ministre camerounais des Finances (MINFI), Louis Paul Motaze, a [annoncé](#) le 10 novembre dernier la mise en place de la plateforme «econjuncture.cm ». Il s'agit d'une plateforme d'enquêtes statistiques et de sondages à travers laquelle le MINFI, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et l'Institut National de la Statistique (INS) publient conjointement des questionnaires trimestriels à l'intention des entreprises de tous les secteurs afin de collecter les données nécessaires au suivi de l'économie nationale. Avec cette nouvelle plateforme, le Cameroun numérise son processus de collecte de données, passant d'un mode manuel à un mode électronique.

Transparence des finances publiques

Dans un [communiqué](#) diffusé le 10 novembre, le MINFI a informé le public du lancement du [portail](#) du budget ouvert dénommé « BOOST CAMEROON ». Élaborée par le gouvernement camerounais avec l'accompagnement de la Banque Mondiale, cette plateforme a pour objectif de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des finances

publiques. Elle facilitera l'accès aux données budgétaires désagrégées et présentera les lois de règlement selon la nomenclature et les classifications budgétaires en vigueur dans le pays.

Agriculture : Développement de la filière riz

La présidence de la République a, dans un [décret](#) signé du 8 novembre 2023, ratifié un accord de prêt d'un montant de 9,8 Mds de FCFA conclu entre l'Etat camerounais et la Banque Islamique de développement. Ce prêt vise à financer le Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du riz au Cameroun (PDVVR). Ce projet, évalué à 122,6 Mds FCFA, lancé le 13 septembre 2023, vise à accroître durablement la production de riz au Cameroun et sera mis en œuvre sur une période de 5 ans, dans les zones de l'Extrême Nord (Maga), du Nord-Ouest (Ndop) et de l'Ouest (Bangourain, Santchou).

La Banque mondiale octroie 198 Mds Fcfa pour la réhabilitation du tronçon routier Mora-Dabanga-Kousseri

La convention de financement a été signée le 20 novembre 2023 entre le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Directeur des Opérations de la Banque mondiale au Cameroun. Ce financement est destiné à la mise en œuvre du Projet d'amélioration de la connectivité, la résilience et l'inclusion le long de la Nationale N°1 Mora-Dabanga-Kousseri (PACRI-MDK). Il s'inscrit en droite ligne des actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord. Ce projet permettra notamment de réhabiliter le tronçon Mora-Kousseri (205 km) et de construire des écoles et centres de santé le long de cet axe routier.

L'UE et la BEI débloquent 38,4 Mds FCFA pour le projet d'électrification rurale

Le projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) a été officiellement lancé hier par le ministre de l'Eau et de l'Energie. Le projet a pour objectif d'accroître de 5% le taux d'accès à l'électricité à l'échelle nationale d'ici juin 2025, avec un focus sur les régions de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Nord-Ouest où il est prévu l'électrification de 286 localités. Grâce à un appui technique et financier de 38,4 Mds FCFA débloqué par l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement, le Projet PERACE va être étendu aux régions de l'Adamaoua et du Nord dès 2024 pour l'électrification de 239 localités. Le PERACE repose sur six composantes : l'extension des réseaux interconnectés, l'électrification rurale décentralisée, le soutien aux ménages par les coûts de raccordement, le renforcement des capacités institutionnelles et gestion du projet, la réponse d'urgence contingente et les indemnités et compensations. Il va permettre de fournir de l'énergie électrique à près de 2,5 millions de personnes à travers le Cameroun.

AGL réalise un investissement de 3,3 Mds FCFA pour la rénovation de la voie ferrée

Le concessionnaire du chemin de fer au Cameroun, Cameroon Railway (CAMRAIL), filiale d'Africa Global Logistics (AGL), a annoncé la réception d'un lot de matériel acquis sur fonds propres par l'entreprise. Le matériel constitué de 33000m linéaires de rail et de 14 appareils de voie, va permettre de conduire les travaux de maintenance du réseau sur les sections de voie ferrée Douala-Yaoundé et Belabo-Ngaoundéré. Les 14 appareils de voie seront par ailleurs installés sur les voies principales de certaines gares du réseau. Camrail grâce au soutien de son actionnaire AGL et des bailleurs de fonds (AFD, Banque mondiale, BEI) est engagé dans une

démarche de modernisation du réseau ferroviaire camerounais afin de faciliter la mobilité des personnes et l'acheminement des marchandises.

Signature d'un protocole d'accord pour la mise en place d'un centre de ressources sur les applications des technologies solaires

Le protocole d'accord pour la mise en place d'un centre de recherches sur les technologies et application solaires au Cameroun a été signé le 31 octobre 2023 à New Delhi entre le Cameroun représenté par le Ministre de l'Eau et de l'Energie et l'Alliance Solaire internationale (ASI), en marge de la 6ème session de l'Assemblée générale de l'organisation. Cet accord permet au Cameroun de bénéficier du programme STAR-C. Ce programme lancé en 2018 vise à développer les capacités techniques et à promouvoir des projets de transition énergétique génératrice d'emploi et de valeur ajoutée pour l'économie des Etats. Le centre de ressources aura pour mission d'identifier et d'incuber des start-ups ou des entreprises souhaitant intégrer l'énergie solaire à des activités génératrices de revenus au Cameroun. La mise en œuvre du projet STAR-C est prévue pour 2024. Pour rappel, l'Alliance solaire internationale a été lancée par la France et l'Inde à l'occasion de la conférence de Paris pour le climat en décembre 2015 avec pour objectif d'accompagner les pays en développement dans leur transition énergétique.

Signature d'un accord cadre de partenariat entre l'Espagne et le Cameroun pour la formation des incubateurs de PME

Le Cameroun représenté par Le Ministre des petites et moyennes entreprises a signé avec la Fondation espagnole des Chambres de commerce pour la création et le développement des entreprises (INCYDE) un accord-cadre de partenariat pour former des formateurs à

l'entrepreneuriat. L'objectif est de fournir au Cameroun des outils pour améliorer la résilience de ses PME, essentielles dans le tissu économique national, et de leur permettre de mieux se développer et de trouver des opportunités. La fondation INCYDE ayant à son actif le développement de 23 centres d'incubation d'entreprises, spécialisés dans divers secteurs tels que la technologie, l'aéronautique, l'agroalimentaire, pourrait selon le Ministre des Petites et moyennes entreprises du Cameroun, aider à l'accompagnement de l'entrepreneuriat dans des secteurs identifiés dans la SND30.

CENTRAFRIQUE

FMI achève la première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)

Le conseil d'administration du FMI a [achevé](#) la première revue de l'accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit pour la République centrafricaine (RCA). L'achèvement cette revue permet un décaissement immédiat de 19,17 millions de DTS (environ 25 millions USD) en faveur de la République centrafricaine et porte ainsi le total des décaissements au titre de la FEC à 30,47 millions de DTS (environ 40 millions USD). Ce nouveau décaissement vise à permettre au pays de répondre à ses besoins prolongés en matière de balance des paiements, en maintenant les dépenses prioritaires pour les services publics de base. Selon les perspectives du FMI, l'économie devrait croître de 1 % en 2023, contre 1,5 % en 2022, et se redresser modérément à 1,5 % en 2024, tandis que l'inflation devrait rester élevée. Pour rappel, la FEC pour la RCA avait été approuvée par le Conseil d'administration du FMI en avril 2023 pour un montant de 141,68 millions DTS (environ 191,4 millions USD).

Lancement d'une nouvelle centrale solaire

La République centrafricaine a [inauguré](#) un parc solaire de 25 mégawatts à Danzi. Ce parc est

censé fournir de l'électricité à 250 000 habitants de Bangui. Ce projet, financé par la Banque mondiale, marque le début de l'effort du pays pour accéder à une énergie propre et de qualité. Il permettra de remplacer plus de 90% de l'énergie actuellement produite par le diesel, tout en rapportant plus de 4 millions de dollars par an à la compagnie nationale d'électricité. D'ici à 2030, près de la moitié de la population centrafricaine devrait avoir accès à l'électricité.

La Banque Mondiale évalue la pauvreté en RCA

Selon un [rapport](#) de la Banque mondiale daté du 15 novembre 2023, une grande majorité des Centrafricains, soit environ 65,7%, vit dans une extrême pauvreté, subsistant avec moins de 2,15 dollars par jour. En outre, plus de la moitié de la population ne peut se nourrir suffisamment. Par ailleurs, la plupart des habitants souffrent de privations non monétaires sévères : près de 90% n'ont pas accès à l'électricité, seulement 16% sont scolarisés dans le secondaire et un maigre 2,5% des routes sont goudronnées. Face à cette situation, la Banque mondiale insiste sur la nécessité urgente de stimuler la croissance économique en République centrafricaine pour sortir la population de la pauvreté. Selon l'institution financière, il est crucial de revitaliser l'agriculture, d'instaurer des filets de protection sociale pour les plus vulnérables, de développer le capital humain et de promouvoir le développement du secteur privé.

CONGO

Nouvelle hausse du prix du gazole

Par l'arrêté n°14335/MCAC/MEF/MHC/MBCPPP portant révision des prix des produits pétroliers finis à liquides soumis à la structure des prix, les autorités congolaises procèdent à une seconde hausse du prix du gazole en 2023, lequel est ainsi passé de 500 FCFA à 625 FCFA le litre le 15 novembre 2023, soit une augmentation de 25%. Une première augmentation de 5% sur les prix de

l'essence ordinaire et du gazole était intervenue au 31 janvier, puis une deuxième hausse de 25%, sur le seul prix de l'essence ordinaire, à la mi-juillet. Cette hausse graduelle des prix des carburants s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par les autorités congolaises vis-à-vis du FMI de porter les prix des carburants au niveau des prix internationaux.

Le Congo cède plus de 21 000 hectares à la société chinoise Xian He

La société chinoise Xian He s'est vue octroyer par l'État congolais, le 10 novembre à Brazzaville, deux baux emphytéotiques d'une durée de trente ans pour la réalisation de plantations forestières industrielles d'eucalyptus et de pins. Le premier bail concerne deux blocs, celui d'Obili qui fera l'objet d'afforestation sur une superficie de 20 216 ha dans le département de la Lékoumou, et celui de Malolo qui portera sur l'exploitation et le reboisement sur 360 ha dans le département du Niari. Le second bail qui comprend un seul bloc, le massif du PK 45 dans le département du Pool, fera également l'objet d'une exploitation et d'un reboisement sur 692 ha. Ce projet représenterait un investissement de plus de 20 Mds FCFA. La société Xian He s'est entre autres engagée à faciliter l'accès à la ressource bois aux sociétés nationales qui en manifesteront l'intérêt et à mettre en place une unité de transformation des bois de petit diamètre issus de ces plantations.

Les services du FMI concluent une mission en République du Congo

Le FMI a annoncé le 3 novembre qu'une mission du Fonds a séjourné à Brazzaville, du 23 octobre au 2 novembre 2023, dans le cadre de la quatrième revue du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé par le conseil d'administration du FMI le 21 janvier 2022. L'équipe du FMI se félicite de l'engagement renouvelé des autorités congolaises à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver

la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, assurer la viabilité budgétaire, et mettre en place une gestion durable de la dette. Des échanges virtuels se poursuivent pour finaliser les détails de la mise en œuvre de ces politiques afin de parvenir à un accord au niveau des services. Cet accord est un préalable à l'approbation du conseil d'administration du FMI. Le communiqué relève par ailleurs que la croissance économique du Congo, portée principalement par le secteur non pétrolier, devrait atteindre 4% en 2023.

Inauguration des deux Tours jumelles de Mpila

Les deux Tours jumelles de Mpila, situées dans le 6ème arrondissement de Brazzaville à Talangaï, ont été inaugurées le 23 octobre par le Président de la République. Les travaux de construction de ces deux bâtiments, démarrés en mars 2016, ont été réalisés par la société chinoise Beijing construction engineering group (BCEG) pour un coût de 174 Mds FCFA, sur un cofinancement de l'État congolais et de la banque chinoise d'export-import. Ces deux tours identiques qui font 31 étages chacune et 135 m de hauteur, font face au fleuve Congo. Leur exploitation a été confiée au groupe sud-africain Legacy.

La mise en service de la cimenterie de Tao-Tao prévue en 2025

La société indienne Promac Engineering Industries Limited, maître d'œuvre du chantier de construction de la nouvelle cimenterie de Tao-Tao dans le département du Niari, a annoncé que celle-ci devrait être opérationnelle courant 2025. Les travaux de génie civil seraient réalisés à hauteur de 60 %. Ce projet est le fruit de la coopération entre les gouvernements congolais et indien à travers un accord de prêt signé en février 2015 avec la Banque de l'exportation-importation de l'Inde, pour un montant de 55 M USD. Avec une capacité de production estimée à 600 000 tonnes par an, la cimenterie de Tao-Tao viendrait s'ajouter aux

trois cimenteries actuellement opérationnelles au Congo, à savoir le nigérian Dangoté et les chinois Sonocc et Forspak qui produisent globalement près de 2 M de tonnes par an. Avec l'arrivée de la cimenterie de Tao-Tao, la capacité de production nationale annuelle de ciment avoisinerait 2,6 M tonnes pour une demande intérieure estimée à 900 mille tonnes par an.

GABON

Les nouvelles autorités publient des chiffres destinés à prouver les efforts fiscaux et budgétaires en septembre

Le 31 octobre dernier, Mays Mouissi, Ministre de l'Economie et des Participations du Gabon, a publié les résultats budgétaires de l'Etat gabonais pour le mois de septembre, premier mois d'exercice du pouvoir pour le gouvernement de la Transition. Les chiffres communiqués par le ministère attestent d'une embellie budgétaire avec notamment 92,4 Mds FCFA de recettes fiscales (soit un taux de réalisation de 184,4% par rapport à l'objectif fixé dans la loi de finances initiales) et le remboursement de 319 Mds FCFA de dette publique, portant le montant total de remboursement depuis début 2023 à 1010,8 Mds FCFA.

Record de production et ambitions d'Eramet au Gabon

Dans son [communiqué](#) concernant les résultats du 3^{ème} trimestre 2023, Eramet affirme que la production de manganèse au Gabon a fortement repris, après un 2^{ème} trimestre impacté par des problèmes logistiques, jusqu'à atteindre un niveau record de 2,1 Mt (en augmentation de 4% par rapport à la même période en 2022). Exploitant, via sa filiale Comilog, la mine de Moanda (plus grande mine de manganèse à haute teneur du monde), le groupe français a par ailleurs récemment annoncé une contribution de 647 M€ à l'économie gabonaise pour l'année 2022. En outre, début novembre, à l'occasion de

son « Capital Market Day », le groupe a [annoncé](#) son ambition à l'horizon 2026 de produire et de convoier 8,5 Mt au Gabon et d'atteindre à long terme les 10 Mt contre 7,5 Mt actuellement.

Fin du gel des actions de la BAD

Alors que depuis le coup d'Etat du 30 août, le Gabon était soumis au gel des actions de la Banque Africaine de Développement (BAD), celle-ci, [selon](#) le ministère des Affaires étrangères, a décidé de lever ses « sanctions ». Cette levée intervient après un processus de dialogue entre les différentes parties prenantes de l'institution financière et de l'administration du gouvernement de la transition aboutissant à l'engagement du Gabon à rembourser ses arriérés. L'interruption de ce gel devrait ainsi permettre au Gabon de renforcer sa crédibilité auprès des marchés internationaux et de pouvoir à nouveau bénéficier des prêts et subventions octroyés par la BAD.

Nouvelle réglementation sur l'attribution des marchés de travaux publics

Le conseil des ministres du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) a entériné le mercredi 8 novembre l'adoption d'un décret visant à modifier le Code des Marchés Publics afin de rendre exclusive aux PME et PMI nationales l'attribution des marchés de travaux publics dont le montant est inférieur ou égal à 150 000 FCFA. L'ambition publiquement affichée est de favoriser le développement des entreprises gabonaises ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat gabonais. Cela s'inscrit dans la lignée des engagements pris par le nouveau pouvoir exécutif en place afin d'assurer l'instauration d'une préférence nationale et d'une « gabonisation » au sein des instances publiques et privés du pays.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Rétrocession des actifs pétroliers du bloc B à GEPetrol

Le 11 novembre 2023, lors d'une cérémonie officielle, le vice-président de la Guinée équatoriale, Teodoro Nguema Obiang Mangue, a annoncé la rétrocession des actifs pétroliers du bloc offshore B à GEPetrol, la société publique équato-guinéenne du pétrole. Ce bloc, exploité jusqu'à présent par la société américaine ExxonMobil, est un actif pétrolier stratégique. Cette rétrocession marque un pas vers la prise en charge et le contrôle des opérations pétrolières par la Guinée équatoriale. ExxonMobil avait déjà commencé à réduire ses activités sur le bloc B dans le cadre d'un plan prévoyant l'abandon de ses intérêts pétrogaziers dans le pays, à l'expiration de sa licence en 2026. La compagnie américaine affirme que le gisement n'est plus rentable et souhaite « réorienter ses investissements vers le développement du GNL (gaz naturel liquéfié) ». Le transfert de ces actifs à GEPetrol est intervenu bien avant la date d'expiration initialement prévue.

Trident Energy annonce le démarrage de ses activités de forage dans les blocs pétroliers G et S

Trident Energy a officialisé le démarrage de ses opérations de forage de puits pétroliers en Guinée équatoriale. Ces opérations concernent principalement les blocs pétroliers G et S, situés dans les eaux territoriales équato-guinéennes. Dans le cadre de ce programme, Trident Energy envisage la réalisation d'une série de trois puits sur les champs producteurs [Ceiba](#) et [Okume](#) du bloc G. Le bloc S, qui n'est pas encore en production, devrait faire l'objet d'un puit d'exploration.

TCHAD

Adoption du projet de loi de finance pour l'exercice 2024

Lors d'une session extraordinaire du conseil des ministres, le 9 novembre, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 a été adopté. Le niveau de recettes prévisionnelles pour l'exercice 2024 est en nette hausse, se situant à plus de 2004 Mds FCFA contre 1884 Mds FCFA en 2023. Le projet de loi de finance 2024 prévoit une orientation des dépenses additionnelles sur les secteurs prioritaires, avec notamment une hausse de plus de 55% du budget du ministère de la Santé, plus de 18% pour le ministère de l'Education et 18 % également pour le ministère de l'Hydraulique. Le projet de loi prévoit également une augmentation de la subvention au gaz domestique à hauteur de 30 Mds FCFA et espère favoriser le développement du secteur privé avec une baisse de 35% à 30% du taux de l'impôt sur les sociétés (sauf pour les mines et le pétrole).

Signature d'un financement de 27 Mds FCFA pour un projet d'aide d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement

Le 16 novembre a eu lieu la cérémonie de signature d'un accord de don entre le ministère tchadien de l'eau et de l'assainissement et l'ambassade de la République populaire de Chine. Ce financement intervient pour la mise en œuvre du projet d'aide d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les provinces du Salamat, du Mandoul et la zone de Grés de Nubie. Le projet, d'un montant de plus de 27 Mds de FCFA, est destiné à la réalisation des forages équipés des pompes manuelles, des stations d'approvisionnement, et de toilettes publiques.

Autorisation de ratification d'un accord de prêt avec le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FADD)

Une séance plénière dirigée par le président du Conseil National de Transition, Dr Haroun Kabadi, a examiné et adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord de prêt signé entre le gouvernement du Tchad et le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FADD). Le montant global de ce fonds s'élève à 200 M USD, composé d'un don de 50 M USD et un prêt sous forme d'appui budgétaire de 150 M USD à un taux annuel hors taxe de 1 %.

4^{ème} vague de l'appui au financement de l'entrepreneuriat des jeunes

Le mardi 3 octobre 2023 à N'Djamena s'est déroulé la 4^{ème} session de remise des chèques aux nouveaux emprunteurs dans le cadre du projet de fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Ce fond mis en place par le gouvernement du Tchad, à travers le ministère des Finances en partenariat avec les banques de la place, est destiné à financer les projets remplissant, au-delà des aspects économiques, des conditions d'inclusion du point de vue géographique et du genre. Ce sont 60 projets qui ont été retenus et ont ainsi reçu un financement. Au total 170,6 M FCFA ont été alloués par les principales banques de la place, dont : la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), la Banque de l'Habitat du Tchad (BHT), Ecobank, la Commercial Bank Tchad et la Banque commerciale du Chari.

Signature d'un financement de 27,9 Mds FCFA pour l'amélioration de l'apprentissage et l'autonomisation des jeunes

Le 27 octobre a eu lieu la cérémonie de signature entre le gouvernement du Tchad, l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne, de trois conventions relatives au projet ALAPAJ (Améliorer Les Apprentissages Pour l'Autonomisation des Jeunes au Tchad). D'un montant global de 27,9 Mds FCFA cofinancé par l'AFD et l'UE, le projet intervient dans les provinces du Mandoul, du Logone Oriental, du Ouaddaï et du Wadi-Fira. Il vise à contribuer à l'acquisition des compétences de base pour favoriser l'autonomisation des filles dans ces quatre régions du Tchad marquées par la vulnérabilité des populations et les inégalités en matière d'accès à l'éducation.

RDC

5^{ème} revue de l'accord triennal de la RDC au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Calixte Ahokpossi, a mené des réunions avec les autorités à Kinshasa du 18 au 31 octobre 2023, pour discuter des progrès des réformes et des politiques mises en place dans le cadre de la 5^{ème} revue de l'accord triennal de la RDC au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Un accord entre les services et les autorités congolaises est intervenu à l'issue de ces réunions, le Conseil d'administration du FMI devant se réunir formellement mi-décembre pour approuver cette 5^{ème} revue. Le programme FMI en RDC a été adopté en juillet 2021 pour un montant total de 1 066 millions de droits de tirages spéciaux (DTS) (environ 1,52 Md USD).

Report des dates d'échéance des offres sur les blocs pétroliers de l'Est

Le ministère des hydrocarbures a reporté une nouvelle fois la date limite des offres sur quatre blocs pétroliers dans sa région orientale. Parmi les quatre blocs mis en adjudication, deux sur le

lac Albert jouxtent des blocs en Ouganda détenus par TotalEnergies SE et China National Offshore Oil Corp. Un autre bloc chevauche le parc national des Virunga. Les soumissions pour les blocs doivent désormais, selon le ministère, être soumises entre avril et mai au lieu d'octobre, novembre et décembre.

Lancement de la phase 2 du programme de développement local des 145 territoires

Le budget consacré à la phase 2 du programme de développement local des 145 territoires devrait atteindre 1,25 Md USD selon l'annonce faite par la ministre du Plan, Mme Judith Tuluka. Ce programme initié par le gouvernement congolais en octobre 2021 est destiné à travers des investissements publics à réduire les disparités en matière d'infrastructures sociales de base au bénéfice des populations vivant en milieu rural. Cette 2ème phase couvrira notamment la construction et la réhabilitation de plusieurs milliers de routes de desserte agricole ainsi que la construction de nombreux ouvrages d'art (ponts). Les 3 agences désignés pour l'exécution du programme des 145 territoires sont le PNUD, le Bureau Central de Coordination (BCECO) et la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF). Une partie des ressources transférées à ces agences par le gouvernement (510 M USD) provient de l'allocation spéciale de DTS dont a bénéficié la RDC (1,5 Md USD) dans le cadre de l'action menée par le FMI pour aider les pays à

surmonter la pandémie de COVID en 2021. Cet encaissement avait permis par ailleurs de renforcer les réserves de changes du pays.

Développement de la zone industrielle de Kin-Malebo

La société Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP), déjà présente dans plusieurs pays africains, dont le Bénin (GDIZ), le Togo (PIA) et le Gabon (GSEZ), va investir 200 MUSD dans le développement de la zone industrielle de Kin-Malebo située à 40 km de Kinshasa et à proximité de l'aéroport international de N'Djili. Ce projet est structuré sous forme d'un partenariat public-privé avec l'Etat congolais. D'une superficie de 514 hectares dans sa phase initiale, cette zone multisectorielle devrait mettre l'accent sur les industries de transformation. L'aménageur qui devrait construire et développer cette nouvelle zone économique spéciale est la SIDIC (Société d'investissement et de développement industriel du Congo), co-entreprise entre le gouvernement et Arise IIP.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)